

CAFIPEMF

Rapport du jury – Session 2026

CAFIPEMF : certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur.

Références :

- Décret n°2021-548 du 4 mai 2021 modifiant le décret n°85-88 du 22 janvier 1985 relatif aux conditions de nomination aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;
- Arrêté du 4 mai 2021 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur ;
- Circulaire du 19-5-2021 relative à l'organisation de l'examen et à la nature des épreuves du CAFIPEMF.

Les candidats bénéficient de l'équivalent de 5 semaines de formation. Cette formation est organisée en parallèle par l'INSPÉ et l'E AFC d'une part, par les DSDEN d'autre part. Cette formation, riche et complète, permet donc de préparer cette certification dans de bonnes conditions. Elle a pour objectif, outre la préparation aux épreuves, de faire cheminer l'enseignant vers une posture de formateur. Cette formation est nécessairement complétée par un travail personnel conséquent notamment de lecture, d'information, d'échange avec des formateurs. L'investissement à fournir doit donc être mesuré par le candidat dès son inscription à la certification.

Par ailleurs, il est nécessaire que chaque candidat informe l'inspecteur de la circonscription quand il décide de s'inscrire à la certification. L'IEN organisera alors une visite/entretien conseil dans l'objectif de faire un retour formatif et d'orienter le futur candidat sur sa préparation.

BILAN QUANTITATIF

Données statistiques CAFIPEMF décret 2021 - Résultats sessions 2022 à 2026

Dept	SESSION 2022				SESSION 2023				SESSION 2024				SESSION 2025				SESSION 2026			
	Nb inscrits	Candidats présents aux épreuves	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Candidats présents aux épreuves	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Candidats présents aux épreuves	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Candidats présents aux épreuves	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Candidats présents aux épreuves	Nombre candidats admis	Taux admission
7	9	8	5	55,56%	16	14	9	56,25%	5	4	2	50,00%	5	5	1	20,00%	7	5	4	80,00%
26	15	13	6	40,00%	9	7	4	44,44%	10	5	2	40,00%	8	5	3	60,00%	22	18	15	83,33%
38	56	54	30	53,57%	62	48	21	33,87%	67	49	26	53,06%	52	43	19	44,19%	42	35	23	65,71%
73	11	10	6	54,55%	15	13	4	26,67%	12	9	5	55,56%	22	19	9	47,37%	16	11	9	81,82%
74	27	26	16	59,26%	41	32	22	53,66%	32	24	17	70,83%	34	26	12	46,15%	32	28	9	32,14%
TOTAL	118	111	63	53,39%	143	114	60	41,96%	126	91	52	57,14%	121	98	44	44,90%	119	97	60	61,86%

Données statistiques CAFIPEMF décret 2021 - Epreuve facultative complémentaire de spécialisation - Sessions 2022 à 2026

Dept	SESSION 2022				SESSION 2023				SESSION 2024				SESSION 2025				SESSION 2026						
	Nb inscrits	EPS	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Enseignement et numérique	Histoire géographique EMC	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Arts visuels	Langues vivantes étrangères	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	Arts visuels	Nombre candidats admis	Taux admission	Nb inscrits	EPS	Éducation musicale	Nombre candidats admis	Taux admission
7	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
26	1	1	1	100,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
38	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
73	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0,00%
74	0	0	0	0,00%	2	1	1	2	0,00%	2	1	1	1	50,00%	1	1	1	100,00%	2	1	1	2	100,00%
TOTAL	1	1	1	100,00%	2	1	1	2	100,00%	2	1	1	1	50,00%	1	1	1	100,00%	2	1	1	2	100,00%

Cette année, comme les précédentes, d'excellents candidats ont réussi les épreuves en témoignant d'une réflexion de haut niveau. Pour autant, les épreuves restent exigeantes et demandent un degré de préparation et d'engagement professionnels certain. Deux candidats ont été inscrits sur l'épreuve facultative complémentaire de spécialisation dans l'académie et ont été admis.

BILAN QUALITATIF

Première épreuve d'admission (2 séquences) :

Une séance en classe de 60 minutes suivie d'un entretien avec le jury de 60 minutes (15 minutes de pause entre les deux séquences).

Séquence 1 : Séance de pratique professionnelle

Points de réussite

1. Qualité de la préparation et des outils de conception

C'est le point de réussite le plus fréquemment cité. Les membres de jury soulignent la **qualité des documents de préparation** : fiches de séance structurées, objectifs clairement identifiés, consignes préparées, obstacles anticipés, références didactiques. Plusieurs évoquent des dossiers remis au jury comprenant des éléments contextuels et bibliographiques.

2. Inscription dans le consensus académique et les prescriptions institutionnelles

De nombreux jurés relèvent que les candidats s'appuient sur **l'enseignement explicite** (modelage, institutionnalisation), les guides et documents d'accompagnement académiques, ainsi que les résultats de la recherche récente. Cette inscription dans les priorités académiques est perçue comme un point fort notable.

3. Maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques

Plusieurs jurés notent une **bonne maîtrise des savoirs disciplinaires** (notamment en français et en mathématiques), associée à une connaissance solide des programmes et du prescrit. Cela se traduit par des objectifs cohérents et des activités adaptées.

4. Structure de la séance et conduite de classe

Les séances bien construites sont valorisées : **progression claire, étapes identifiables, temps de synthèse/institutionnalisation** effectif en fin de séance. La gestion de classe bienveillante, la répartition de la parole entre élèves et un climat de classe favorable sont également cités.

5. Prise en compte des élèves et accessibilité des apprentissages

Plusieurs jurés saluent **l'attention portée à l'hétérogénéité** du groupe : adaptations des supports, observation fine des procédures et erreurs des élèves, ajustements en cours de séance. Un contributeur cite des progrès mesurables des élèves entre le début de la séquence et la séance observée.

6. Posture professionnelle et gestes modélisants

Des candidats sont décrits comme ayant une **posture professionnelle solide et modélisante**, des gestes d'enseignement efficaces, une aisance relationnelle avec les élèves et dans la gestion du groupe.

Autre remarque : **question d'équité** soulevée concernant des candidats déjà en poste de CPC ou ERUN, observés en classe, dans des conditions jugées différentes de celles des enseignants en classe.

Points de fragilité

1. Fragilités didactiques et maîtrise des contenus

C'est de loin la fragilité la plus fréquemment et le plus explicitement citée. Les jurés pointent des **connaissances didactiques insuffisamment solidifiées**, notamment en français et en mathématiques. Plusieurs soulignent un écart préoccupant entre la connaissance théorique des concepts (enseignement explicite, démarches en vocabulaire, compréhension...) et leur mise en œuvre effective en classe. Les références théoriques sont présentes, mais elles sont parfois « plaquées » sans être réellement appropriées, ce qui nuit à la qualité des apprentissages des élèves. Un cas d'enseignement d'une stratégie erronée est signalé.

2. Absence ou insuffisance de différenciation pédagogique

Ce point revient dans de très nombreuses réponses. La **différenciation** — qu'elle soit anticipée dans les documents de préparation ou mise en œuvre dans la conduite de la séance — est jugée trop peu présente. La prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP), des élèves en cours double, ou de la présence d'une AESH est souvent lacunaire.

3. Déséquilibre du temps de parole et faible activité des élèves

Plusieurs jurés relèvent que **l'enseignant parle trop**, au détriment du temps d'activité et d'expression des élèves. Les interactions entre élèves sont insuffisamment favorisées. Cette sur-présence verbale de l'enseignant est parfois associée à une posture trop magistrale, limitant la co-construction des apprentissages et la médiation langagière.

4. Décalage entre objectifs annoncés et séance réalisée

Un point de fragilité récurrent est le **manque de cohérence entre l'objectif affiché dans la fiche de préparation et ce qui est effectivement travaillé** pendant la séance. La progressivité de la séquence est parfois mal calibrée, avec des objectifs trop ambitieux au regard des possibilités réelles des élèves, ou une fin de séance mal maîtrisée faute d'anticipation du temps.

5. Posture professionnelle et écrits professionnels

Quelques jurés signalent des difficultés de **posture** : manque de bienveillance, trop grande proximité, relâchement, langage non modélisant. Par ailleurs, des écrits professionnels jugés peu lisibles ou peu exploitables par un tiers (stagiaire en observation) sont mentionnés. La reprise de séances « clé en main » sans prise de recul ni adaptation est également pointée.

6. Évaluation et régulation en cours de séance

Plusieurs jurés notent des **difficultés à identifier les indicateurs de réussite** des élèves, à repérer les obstacles d'apprentissage, et à réguler en temps réel. Ce manque de regard évaluatif sur ce que les élèves ont réellement appris pendant la séance est une fragilité notable.

Conseils aux candidats

1. Approfondir et s'appropriier les connaissances didactiques

C'est le conseil le plus unanimement partagé. Les jurés ne se contentent pas de recommander de « lire » davantage : ils insistent sur le passage de la **connaissance théorique à l'appropriation réelle**. Il ne suffit pas de citer les concepts (enseignement explicite, démarches en compréhension, vocabulaire...) ; il faut en comprendre les mécanismes pour les mettre en œuvre avec pertinence. Plusieurs jurés mentionnent explicitement les **guides nationaux et livrets d'accompagnement ministériels** comme ressources incontournables à maîtriser, ainsi que les **programmes 2025**, notamment en maternelle.

2. S'inscrire dans le consensus académique et les préconisations institutionnelles

Les candidats sont invités à s'appuyer solidement sur les **gestes professionnels du consensus académique** : enseignement explicite, médiations langagières, alignement pédagogique, conception universelle des apprentissages (CUA). Il ne s'agit pas de les appliquer mécaniquement, mais de les adapter à leur contexte d'enseignement en comprenant les finalités.

3. Assurer la cohérence entre objectifs, séance et institutionnalisation

Un conseil récurrent est de **veiller à l'alignement pédagogique** : les objectifs annoncés en début de séance doivent correspondre à ce qui est réellement travaillé et à ce qui est formalisé lors de la phase d'institutionnalisation. Les jurés recommandent de construire des séances avec des étapes clairement identifiées et un objectif précis, atteignable dans le temps imparti.

4. Anticiper la différenciation dès la conception

Les jurés conseillent de **penser la différenciation en amont**, lors de la préparation, et non de façon réactive en cours de séance. Cela implique d'identifier les obstacles d'apprentissage prévisibles, de prévoir des leviers pour les élèves à besoins particuliers (EBEP, élèves en cours double, présence d'une AESH), et de s'appuyer sur des approches de type CUA.

5. Réduire le temps de parole de l'enseignant et activer les élèves

Plusieurs jurés recommandent d'**optimiser le temps d'activité réel des élèves**, de mettre en place des outils de distribution de la parole, de favoriser les interactions entre élèves et de développer les médiations langagières. L'enjeu est de passer d'une posture magistrale à une posture davantage centrée sur les apprentissages effectifs des élèves.

6. Développer une posture réflexive sur sa pratique

Au-delà de la préparation, les jurés encouragent les candidats à **analyser leur pratique avec recul**, à être capables de réguler en direct (ajuster le déroulement, gérer le temps, réagir aux réponses des élèves), et à identifier des indicateurs observables de l'engagement et des apprentissages des élèves pendant la séance.

7. Soigner les écrits professionnels et la lisibilité pour un tiers

Quelques jurés rappellent que les documents de préparation doivent être **lisibles et exploitables par un tiers** (stagiaire en observation, pair). Les références didactiques et institutionnelles doivent y être articulées de façon explicite et visible.

Séquence 2 : Entretien avec le jury

Points de réussite

1. Posture réflexive et capacité d'analyse de sa propre pratique

C'est le point fort le plus unanimement salué. Les jurés valorisent les candidats qui, lors de l'entretien, **prennent du recul sur leur séance** : ils identifient eux-mêmes ce qui a fonctionné, ce qui pourrait être amélioré, et analysent l'activité réelle des élèves. Cette réflexivité, parfois déclenchée ou approfondie par le questionnement du jury, est perçue comme un marqueur fort du potentiel formateur du candidat.

2. Qualité d'écoute et engagement dans le dialogue professionnel

De nombreux jurés soulignent la **capacité d'écoute des candidats** : ils reçoivent les remarques du jury, s'en saisissent pour faire évoluer leur réflexion et s'engagent dans un échange constructif. La capacité à accepter la controverse professionnelle — c'est-à-dire à débattre sans se fermer — est particulièrement appréciée.

3. Justification argumentée des choix pédagogiques et didactiques

Les jurés relèvent positivement la capacité des candidats à **expliquer et justifier leurs choix** de conception et d'animation, en s'appuyant sur des références didactiques, des données de recherche ou les prescriptions institutionnelles. Cette articulation entre la pratique observée et un cadre théorique maîtrisé est un point fort distinctif.

4. Maîtrise des contenus didactiques mobilisés dans l'échange

Plusieurs jurés mentionnent des candidats qui, lors de l'entretien, font preuve d'une **solide maîtrise des références didactiques** de la discipline concernée. Cette maîtrise permet des échanges de qualité, une présentation analytique de la séance (et non une simple narration), et une projection crédible vers les missions de formation.

5. Prise de conscience et projection vers le rôle de formateur

Quelques jurés signalent que l'entretien permet à certains candidats de **prendre conscience de leurs axes de progrès** et d'amorcer une réflexion sur la posture attendue d'un formateur. La capacité à se projeter dans ce rôle — en articulant ses propres forces et fragilités à des objectifs de formation — est valorisée.

6. Qualités relationnelles et de communication

Des compétences relationnelles solides — aisance dans la communication, dynamisme de l'échange, bienveillance dans l'interaction avec le jury — sont également citées comme points de réussite contribuant à la qualité globale de cette séquence.

Points de fragilité

1. Fragilités didactiques persistantes dans l'échange oral

Comme lors de la séance observée, les **lacunes en didactique** restent le point de fragilité le plus fréquemment signalé lors de l'entretien. Les candidats peinent à mobiliser des références précises, à justifier leurs choix à partir d'un cadre théorique solide, ou à élargir leur analyse au-delà du seul sous-domaine présenté. La méconnaissance des préconisations actuelles (guides, priorités académiques) est également pointée.

2. Analyse superficielle ou trop descriptive de la séance

Plusieurs jurés relèvent que l'analyse produite lors de l'entretien **reste en surface** : les candidats racontent ce qui s'est passé plutôt qu'ils n'analysent. La réflexion sur les enjeux didactiques, sur l'efficacité réelle des apprentissages des élèves, ou sur la progressivité dans les cycles, est insuffisante. La capacité à hiérarchiser les points d'analyse et à cibler ce qui est essentiel fait défaut chez certains.

3. Difficulté à mobiliser des références théoriques de façon autonome

Un point de fragilité notable est la **dépendance aux relances du jury** : plusieurs candidats ne parviennent pas à faire progresser leur réflexion de manière autonome et attendent d'être guidés. Les références à la recherche, aux programmes ou aux ressources institutionnelles sont citées superficiellement, sans articulation réelle avec l'analyse de la pratique.

4. Qualité et forme des réponses à l'oral

Des difficultés de communication sont signalées par plusieurs jurés : **réponses trop longues, trop exhaustives ou peu structurées**, qui dispersent le jury ou monopolisent la parole ; à l'inverse, réponses évasives ou insuffisamment étayées qui donnent l'impression de gagner du temps. Un débit de parole trop rapide limitant la structuration de la pensée est également mentionné.

5. Difficulté à s'ouvrir à d'autres façons de faire

Quelques jurés relèvent une **fermeture relative aux remarques du jury** : certains candidats peinent à envisager d'autres pistes d'action, à se décentrer de leur propre pratique de classe, ou à se projeter dans une posture de formateur distincte de celle d'enseignant. Cette difficulté à dépasser son vécu immédiat pour adopter un regard plus distancié est identifiée comme un frein.

6. Transfert aux autres cycles peu maîtrisé

Un point plus spécifique est soulevé par plusieurs jurés : la **capacité à transférer les analyses et les choix didactiques à d'autres cycles** que celui dans lequel le candidat enseigne est rarement démontrée, ce qui interroge la capacité à former des enseignants au-delà de son seul contexte d'exercice.

7. Gestion du stress lors du questionnement

Le **stress face aux questions du jury** est mentionné comme un facteur fragilisant chez certains candidats, en particulier lorsque les questions leur semblent nombreuses ou complexes. Il peut conduire à des réponses mal construites ou à une posture défensive.

Conseils aux candidats

1. Consolider et mobiliser les connaissances didactiques

Le conseil le plus fréquemment donné est de **renforcer la maîtrise de la didactique** de la discipline présentée, mais aussi des autres disciplines et des autres cycles. Les jurés attendent que les candidats puissent articuler leurs choix pédagogiques à des références théoriques solides et explicites — guides nationaux, travaux de recherche, préconisations institutionnelles. S'appuyer sur des cadres d'analyse reconnus (par exemple les 5 focales de Roland Goigoux) est cité comme levier pour structurer la réflexion.

2. Préparer une analyse distanciée et structurée de sa séance

Les jurés conseillent aux candidats de **s'entraîner à analyser leur pratique** avant l'entretien : identifier les points forts, les difficultés rencontrées, les ajustements envisageables, en s'appuyant sur des éléments factuels (productions d'élèves, indicateurs observables). L'analyse doit être hiérarchisée, ciblée, et non descriptive. Prendre quelques secondes pour organiser mentalement ses idées avant de répondre est recommandé.

3. Comprendre la nature et l'enjeu de l'entretien

Plusieurs jurés rappellent qu'il est important de **bien comprendre ce qu'est l'entretien** : il ne s'agit ni d'un moment de formation personnelle, ni d'un simple bilan de carrière. C'est une épreuve d'analyse professionnelle distanciée. Un conseil est également formulé pour dédramatiser l'intensité du questionnement : plus les questions du jury vont loin, plus c'est le signe que le jury mesure en profondeur les compétences du futur formateur — ce n'est pas le signe que la séance a échoué.

4. Soigner la qualité et la forme des réponses orales

Les jurés conseillent de **structurer les réponses** : distinguer clairement connaissances didactiques et choix pédagogiques, être attentif à la longueur des réponses (ni trop courtes et évasives, ni trop longues et dispersées), réguler son débit de parole, et reformuler une question si elle n'est pas comprise plutôt que de répondre à côté.

5. Élargir la réflexion au-delà de sa classe et de son cycle

Les jurés invitent les candidats à **dépasser leur seul contexte d'exercice** : connaître les programmes et les attentes dans les trois cycles, envisager le parcours de l'élève dans sa globalité, et savoir adapter ses exigences selon le public formé (notamment les PES, pour lesquels les attentes sont différentes de celles d'enseignants expérimentés).

6. Adopter une posture de formateur dans l'échange

Un conseil récurrent est d'apprendre à **se décentrer de sa posture d'enseignant** pour adopter celle d'un formateur capable de rendre sa pratique lisible et transférable. Cela implique de pouvoir évaluer son action au regard des objectifs de formation annoncés, d'identifier ce que les enseignants formés ont réellement appris, et de réfléchir à comment mettre son expertise professionnelle au service de la formation.

Seconde épreuve d'admission (4 séquences) :

Les séquences 1 et 2 consistent en l'observation par le candidat d'un professeur des écoles titulaire ou stagiaire en exercice dans une classe (60 minutes) suivie après 15 minutes de pause d'un entretien d'analyse de cette séance par le candidat avec le professeur des écoles concerné (30 minutes), en présence du jury.

Séquence 2 : Entretien formatif du candidat avec le PE débutant

Points de réussite

1. Posture bienveillante et création d'un climat de confiance

C'est le point de réussite le plus unanimement cité, et de loin. Les candidats sont très largement salués pour leur **bienveillance** dans la relation avec l'enseignant observé. Ils parviennent à mettre le PE débutant en confiance, à instaurer un espace d'échange professionnel serein, et à aborder les points de fragilité sans mettre l'enseignant en difficulté. Cette qualité relationnelle est perçue comme un atout solide.

2. Structure et cadrage de l'entretien

De nombreux jurés soulignent que les candidats **structurent leur entretien** de façon satisfaisante : ils posent le cadre en début d'échange (objectifs, déroulement, durée), commencent par valoriser les points d'appui avant d'aborder les axes de progrès, et terminent en vérifiant ce que l'enseignant a compris et retenu. Cette architecture de l'entretien, bien intégrée, est perçue comme une compétence maîtrisée.

3. Qualité de l'observation et identification des points forts et des marges de progrès

Les jurés valorisent la capacité des candidats à **s'appuyer sur une observation fine et précise** de la séance : distinguer les intentions pédagogiques de la mise en œuvre effective, identifier ce que les élèves ont réellement appris, repérer les gestes professionnels efficaces comme les obstacles. La priorisation des axes de travail — se limiter à 1 ou 3 points essentiels — est citée comme un marqueur de maturité professionnelle.

4. Équilibre de la parole et écoute active

Plusieurs jurés relèvent positivement l'**équilibre dans les temps de parole** : les candidats laissent au PE observé l'espace pour s'exprimer, s'auto-positionner et formuler sa propre analyse. Cette posture d'écoute active, qui consiste à questionner plutôt qu'à imposer, favorise la réflexion professionnelle de l'enseignant accompagné.

5. Pertinence et opérationnalité des conseils

Plusieurs jurés soulignent la qualité des **conseils formulés** : pertinents, concrets, ancrés dans ce qui a été observé, et accompagnés de ressources ou d'outils mobilisables par l'enseignant. Le lien établi entre observation, éclairage théorique et conseil opérationnel est identifié comme un point fort distinctif, permettant une réelle possibilité de modification de la pratique.

6. Mobilisation de références théoriques et institutionnelles

Quelques jurés soulignent positivement la capacité de certains candidats à **référencer leur analyse** : faire le lien avec les programmes, citer à bon escient une ressource issue de la recherche, inscrire les conseils dans un cadre professionnel reconnu. Cette dimension donne de la crédibilité à la posture de formateur.

Points de fragilité

1. Absence ou insuffisance de la dimension didactique dans les conseils

C'est de très loin la fragilité la plus signalée, et avec une grande constance. Les jurés constatent que les candidats se cantonnent majoritairement à des **conseils pédagogiques et organisationnels** (gestion de classe, organisation du groupe, timing...), sans aborder les enjeux didactiques : analyse des procédures et erreurs des élèves, choix des situations d'apprentissage, obstacles disciplinaires. Cette absence de regard didactique est identifiée comme une lacune majeure, qui prive l'entretien de sa valeur formative la plus profonde.

2. Conseils peu opérationnels, trop génériques ou mal ancrés dans la séance observée

Plusieurs jurés relèvent que les conseils formulés sont **trop généraux, trop théoriques ou décontextualisés** : des références ou des « laïus » sur l'enseignement explicite récités sans lien avec ce qui a été réellement observé, des axes de travail éloignés de la réalité de la séance, ou des recommandations qui ne répondent pas aux besoins immédiats du PE. Les jurés attendent des conseils concrets, illustrés d'exemples, directement exploitables.

3. Difficultés à hiérarchiser et prioriser les axes de l'entretien

Le manque de **priorisation** est très fréquemment cité : certains candidats abordent trop de points sans les hiérarchiser, rendant l'entretien confus et peu actionnable pour l'enseignant. D'autres choisissent des axes qui ne sont pas les plus problématiques au regard de ce qui a été observé. La capacité à sélectionner 1 à 3 axes vraiment pertinents reste fragile.

4. Déséquilibre de la parole et posture inadaptée

Plusieurs jurés signalent des **déséquilibres dans la conduite de l'entretien** : certains candidats monopolisent la parole et n'écoutent pas suffisamment le PE, conduisant à un échange unilatéral et descendant ; d'autres au contraire laissent trop de place au PE sans être capables d'apporter ensuite des conseils efficaces dans le temps restant. Une posture surplombante ou, à l'inverse, une bienveillance excessive qui empêche de nommer clairement les difficultés observées, sont également signalées.

5. Références théoriques mal maîtrisées ou plaquées

Lorsque des références théoriques ou institutionnelles sont citées, elles sont parfois **mal maîtrisées, inexplicitées ou mal articulées** à la séance observée. Des vidéos de chercheurs ou documents du CSEN cités sans être réellement compris, des approximations de vocabulaire disciplinaire, ou des concepts utilisés de façon confuse fragilisent la crédibilité du candidat dans sa posture de formateur.

6. Analyse trop descriptive, insuffisamment centrée sur les apprentissages

Plusieurs jurés notent que l'analyse de la séance reste **trop descriptive** : les candidats racontent ce qui s'est passé sans se concentrer sur les apprentissages réels des élèves, sans distinguer les intentions du PE de leur mise en œuvre effective, et sans identifier avec précision les obstacles saillants. Cette superficialité analytique conduit à des conseils peu pertinents.

7. Prise en compte insuffisante des besoins spécifiques et du contexte

Quelques jurés signalent que certains candidats **ne s'appuient pas sur ce qu'exprime le PE** lui-même, ni sur les élèves à besoins particuliers présents dans la classe. En contexte maternelle, le rôle de l'ATSEM ou les modalités spécifiques d'apprentissage sont parfois ignorés.

- Conseils aux candidats

1. Placer la didactique au cœur de l'entretien

Le conseil le plus répété, avec une insistance marquée de la part de plusieurs jurés, est d'**intégrer systématiquement une dimension didactique** dans les conseils formulés. Aucun entretien ne devrait se limiter à des remarques organisationnelles ou de gestion de classe. Un jury le formule de façon particulièrement nette : « Pas d'entretien sans conseil didactique ! » Les candidats sont invités à maîtriser la didactique du cycle concerné par l'épreuve — y compris

lorsqu'il s'agit d'un cycle qu'ils n'enseignent pas eux-mêmes. Les programmes sur la construction du nombre en maternelle, par exemple, sont courts et doivent être connus sans lacune.

2. Ancrer les conseils dans l'observation réelle et le contexte de la classe

Les jurés recommandent de **s'appuyer sur des éléments précis et factuels** issus de l'observation : l'activité cognitive réelle des élèves, leurs procédures, leurs erreurs, leurs verbalisations, les écrits produits, la fiche de préparation du PE. Les conseils doivent être contextualisés — illustrés d'exemples concrets tirés de ce qui a été observé — et non génériques. S'approprier la fiche de préparation pour mettre en regard le prescrit, le prévu et le réalisé est une piste concrète proposée par plusieurs jurés.

3. Formuler des conseils opérationnels, hiérarchisés et non exhaustifs

Les jurés insistent sur la nécessité de **sélectionner 1 à 3 axes prioritaires** et de les formuler de façon claire, concrète et actionnable — à court, moyen et long terme si possible. Il ne s'agit pas d'être exhaustif mais pertinent. La lecture des programmes est rappelée comme un prérequis, pas un conseil. Les recommandations doivent permettre au PE de modifier réellement sa pratique, même modestement.

4. Créer un véritable dialogue co-constructif avec le PE

Les jurés appellent à adopter une **posture de formateur qui fait penser** plutôt que de formateur qui délivre des informations de façon descendante. Cela implique de faire émerger les besoins du PE, de partir de ses propres préoccupations, de l'aider à construire son analyse plutôt que de la lui livrer toute faite, et de vérifier sa compréhension en fin d'entretien. L'équilibre entre temps d'écoute du PE et temps de conseil est à trouver consciemment.

5. Articuler observation, théorie et conseil

Un conseil structurant formulé par plusieurs jurés : **faire toujours le lien entre ce qui a été observé, le cadre théorique qui l'éclaire, et le conseil opérationnel qui en découle**. Lorsqu'une référence théorique est citée, préciser en quoi elle répond aux problématiques spécifiques de la séance observée. Éviter les références plaquées ou les formules génériques sur l'enseignement explicite récitées sans ancrage dans le réel.

6. Se préparer avec une grille d'observation personnelle et une introduction structurée

Sur le plan pratique, quelques jurés conseillent de **préparer à l'avance une grille d'observation personnelle** et une trame d'introduction à l'entretien, afin de limiter le stress et d'entrer rapidement dans une posture professionnelle. Se déplacer lors de la séquence d'observation pour observer de près l'activité réelle des élèves et prendre des notes précises est également recommandé.

7. Adopter pleinement la posture de formateur

Les candidats sont invités à **se projeter en formateur**, et non en collègue qui partage ses pratiques ou son vécu d'enseignant. Cela implique d'argumenter et de justifier ses conseils, de ne pas uniquement commenter ce qui a été observé mais d'aider le PE à envisager des évolutions concrètes, et de centrer l'entretien sur ce qui permettra à l'enseignant de progresser au service des apprentissages des élèves.

Les séquences 3 et 4 consistent en la production par le candidat d'un rapport de visite sur la séance observée en séquence 1 et d'un entretien avec le jury de 60 minutes.

Séquence 3 : Rapport de visite

Points de réussite

1. Clarté, concision et qualité rédactionnelle

C'est le point fort le plus unanimement reconnu. Les jurés soulignent que les rapports sont généralement **bien rédigés, clairs, concis et lisibles** : phrases courtes, formulations accessibles, mise en page soignée et parfois innovante. La maîtrise de la langue écrite est largement saluée. Plusieurs jurés mentionnent des rapports agréables à lire, structurés en deux pages dans le respect du cadre formel imposé.

2. Structure cohérente et organisation des idées

Les candidats parviennent dans l'ensemble à **structurer leur rapport** de façon logique et lisible : points forts de la séance et de l'enseignant, marges de progrès, conseils, ressources. Les remarques sont organisées, contextualisées, et les éléments essentiels mis en évidence. Cette architecture claire est perçue comme une compétence bien acquise.

3. Fidélité au contenu de l'entretien

Un point de réussite régulièrement cité est la **cohérence entre l'oral et l'écrit** : le rapport restitue fidèlement ce qui a été dit lors de l'entretien, sans distorsion ni ajout a posteriori. Cette conformité est considérée comme un critère de qualité important, témoignant de la rigueur professionnelle du candidat.

4. Contextualisation des points forts et des marges de progrès

Les jurés valorisent les rapports qui **ancrent leurs analyses dans des éléments précis et contextualisés** : les points positifs et les axes de progrès sont illustrés d'exemples tirés de la séance observée, plutôt que formulés de façon générique. Quelques jurés mentionnent également des rapports qui s'appuient sur les compétences du référentiel professionnel du PE.

5. Pertinence et ciblage des ressources proposées

Plusieurs jurés soulignent positivement la capacité de certains candidats à **proposer des ressources ciblées et en nombre limité** — ce qui est préférable à un renvoi à un guide complet — afin de favoriser une réelle appropriation par l'enseignant. Les références universitaires, institutionnelles ou didactiques pertinentes et bien choisies sont valorisées.

6. Distance réflexive et ancrage théorique

Quelques jurés mentionnent comme point fort la capacité de certains rapports à **relier l'observation à des cadres théoriques ou didactiques pertinents**, et à démontrer une distance réflexive sur la pratique observée. Ces rapports vont au-delà de la restitution descriptive pour constituer de véritables outils professionnels.

Points de fragilité

1. Manque de hiérarchisation et de priorisation des remarques

C'est la fragilité la plus fréquemment citée. Les jurés constatent que les rapports **accumulent les observations sans les ordonner** : les points sont juxtaposés sans qu'une véritable priorité soit établie, ce qui nuit à la lisibilité et à l'exploitabilité du document pour l'enseignant. La capacité à sélectionner les axes essentiels et à les présenter dans un ordre logique reste insuffisamment maîtrisée.

2. Absence ou insuffisance de la dimension didactique

À l'image de l'entretien, les **fragilités didactiques de l'oral se retrouvent dans l'écrit**. Les conseils portent principalement sur la pédagogie générale ou la gestion de classe, sans entrer dans les enjeux disciplinaires et didactiques. Des erreurs didactiques présentes dans l'entretien sont parfois reproduites dans le rapport, fragilisant davantage l'analyse.

3. Conseils trop généraux, non opérationnels ou décontextualisés

Plusieurs jurés soulignent que les conseils formulés dans les rapports restent **vagues, génériques ou déconnectés de la séance observée** : formulation de généralités, absence d'exemples concrets, manque de contextualisation au regard de ce qui a réellement été observé. Certains rapports s'adressent davantage au jury (pour montrer ses connaissances) qu'à l'enseignant visité, ce qui révèle une confusion dans la finalité de l'écrit.

4. Références théoriques mal exploitées ou inappropriées

Des jurés signalent des **références citées sans articulation avec les axes de travail** : des noms de chercheurs mentionnés sans explication de leur pertinence dans le contexte, des ressources vagues (renvoi à un guide entier plutôt qu'à une page ou un article précis), ou des outils d'analyse professionnelle (focales de Goigoux, postures de Bucheton) présentés comme des conseils au PE alors qu'ils relèvent de l'outillage du formateur. Un jury mentionne également un recours fréquent à l'intelligence artificielle, qui transparaît dans la rédaction.

5. Qualité formelle insuffisante dans certains cas

Malgré les points forts généralement reconnus sur la forme, des fragilités persistent : **erreurs d'orthographe et de syntaxe**, mise en page trop dense ou police trop petite rendant le document illisible, non-respect de la limite de deux

pages, ou ton injonctif peu adapté à un écrit professionnel destiné à un enseignant (emploi de formules comme « attention » jugées trop abruptes).

6. Infidélité partielle au contenu de l'entretien

Quelques jurés relèvent des **décalages entre ce qui a été dit lors de l'entretien et ce qui figure dans le rapport** : des éléments absents de l'oral apparaissent dans l'écrit, ou inversement des points importants de l'échange ne sont pas restitués. Un jury soulève par ailleurs la question de la contrainte imposée aux candidats de rester strictement dans le cadre de l'entretien, qui peut appauvrir le rapport lorsque l'entretien lui-même a été peu riche.

7. Déséquilibre entre description et analyse

Certains rapports consacrent une **part trop importante à la description de la séance** observée, au détriment de l'analyse et des conseils. La valeur ajoutée d'un rapport de visite réside dans la mise en lien entre ce qui a été observé, les enjeux d'apprentissage et les perspectives d'amélioration — pas dans la narration de ce qui s'est passé.

Conseils aux candidats

1. Produire un rapport fidèle à l'entretien, sans ajout a posteriori

Les jurés sont clairs sur ce point : le rapport de visite **doit rester dans le prolongement de l'entretien oral**, sans y ajouter des conseils non formulés ou des références théoriques non mobilisées lors de l'échange. Si le candidat souhaite signaler une prise de conscience intervenue après l'entretien, il peut l'évoquer lors du temps de retour avec le jury — mais pas le glisser discrètement dans l'écrit.

2. Hiérarchiser les remarques et distinguer court terme et moyen terme

Comme pour l'entretien, la **hiérarchisation** est un attendu fort. Les jurés conseillent de choisir 2 ou 3 axes principaux, ordonnés selon leur importance, et de distinguer ce que le PE peut mettre en œuvre dès le lendemain de ce qui relève d'un travail à moyen terme. Cette structuration rend le rapport actionnable et utile pour le professionnel qui le reçoit.

3. Formuler des conseils concrets, opérationnels et contextualisés

Le rapport doit contenir des **conseils directement exploitables par l'enseignant visité**, ancrés dans ce qui a été observé concrètement : s'appuyer sur l'activité réelle des élèves, citer des propos ou des éléments précis issus de la séance, adapter le niveau d'exigence aux compétences déjà construites par le PE. Un conseil doit permettre à l'enseignant de savoir quoi faire, pas seulement de savoir qu'il doit progresser.

4. Intégrer une dimension didactique explicite

Le rappel est constant : **le rapport ne doit pas se limiter à la pédagogie générale**. Les enjeux didactiques de la discipline observée doivent apparaître, reliés aux axes de travail identifiés et aux conseils formulés.

5. Manier les références avec précision et pertinence

Plusieurs jurés formulent un conseil important sur l'usage des ressources : **citer une source ne suffit pas**. Il faut préciser à quelle page, quel article, quelle vidéo (avec le minutage si besoin), et expliquer en quoi cette ressource répond au problème identifié. Les renvois vagues à des chercheurs ou à des guides entiers alourdissent le rapport sans l'enrichir. Le nombre de ressources doit rester raisonnable pour rester exploitable. Certains outils d'analyse professionnelle (focales de Goigoux, postures de Bucheton) sont réservés au formateur et ne doivent pas être présentés directement à l'enseignant débutant.

6. Équilibrer points forts et marges de progrès

Le rapport doit offrir une **lecture constructive et équilibrée** de la pratique observée : valoriser les réussites de l'enseignant, montrer comment ces points forts peuvent servir de leviers pour progresser sur les axes plus fragiles. Un rapport centré uniquement sur les manques n'est ni formateur ni juste.

7. Soigner la forme, la lisibilité et la longueur

Quelques conseils pratiques récurrents : **relire le rapport pour en tester la compréhension**, corriger les erreurs d'orthographe et de syntaxe, ne pas consacrer plus d'un tiers de l'espace à la description de la séance, adopter une mise en page lisible (pas de police trop petite, pas de texte trop dense). Des formats innovants comme des tableaux ou des schémas récapitulatifs sont signalés comme appréciés par les jurés. Enfin, personnaliser le rapport — qu'il soit clairement destiné à cet enseignant-là, dans cette classe-là — est une attente forte.

Séquence 4 : Entretien final avec le jury

Points de réussite

1. Analyse réflexive distanciée de l'entretien conduit et du rapport rédigé

C'est le point fort le plus fréquemment cité. Les jurés saluent la capacité des candidats à **prendre du recul sur leur propre action** : analyser ce qui a bien fonctionné dans l'entretien, identifier ce qui aurait pu être approfondi ou amélioré, expliciter leurs choix rédactionnels dans le rapport. Cette posture réflexive, parfois renforcée par les questions du jury, témoigne d'une maturité professionnelle en construction.

2. Qualité de l'échange avec le jury et engagement dans la controverse

Les candidats sont reconnus pour leur **capacité à dialoguer avec le jury** de façon fluide et ouverte : ils écoutent, reformulent les questions si besoin, acceptent la controverse professionnelle sans se braquer, et font évoluer leur réflexion au fil de l'échange. Cette posture d'ouverture et d'engagement dans un débat professionnel est particulièrement appréciée.

3. Explicitation et justification des choix opérés

Les jurés valorisent les candidats capables d'**expliquer pourquoi ils ont fait ce qu'ils ont fait** : choix des axes de l'entretien, formulations du rapport, ressources proposées. Cette capacité à argumenter ses décisions — en les ancrant dans le contexte observé et dans des références théoriques — est un marqueur fort de la posture de formateur.

4. Projection lucide dans les missions de formateur

Plusieurs jurés soulignent la qualité de la **projection des candidats dans le métier de CPC ou formateur** : identification honnête et objective de ses propres forces et fragilités, conscience des compétences à développer, capacité à envisager l'accompagnement sur le long terme et pas seulement dans le cadre de l'épreuve. Cette lucidité est perçue comme un signe de maturité professionnelle.

5. Préparation soignée et structuration de la présentation

Les jurés apprécient les candidats qui **arrivent préparés** à cette séquence : présentation structurée, parfois appuyée d'un diaporama, propos cohérents et organisés. La capacité à articuler de façon dynamique l'analyse de l'entretien et la présentation du rapport — sans se limiter à une redite — est également valorisée.

6. Capacité à revenir sur des points non traités et à ouvrir de nouvelles pistes

Un point de réussite spécifique est signalé par plusieurs jurés : certains candidats profitent de cette séquence pour **revenir sur des éléments qu'ils n'ont pas eu le temps d'aborder** lors de l'entretien, montrant ainsi qu'ils ont continué à réfléchir et à approfondir leur analyse — parfois en effectuant de nouvelles lectures ou recherches entre les séquences. Cette démarche dynamique témoigne d'une posture de professionnel en développement.

Points de fragilité

1. Fragilités didactiques persistantes tout au long de l'épreuve

Comme dans les séquences précédentes, les **lacunes en didactique** reviennent massivement dans cette dernière séquence. Plusieurs jurés soulignent que la didactique reste très peu évoquée, mal maîtrisée, ou mobilisée de façon incorrecte (usage de termes approximatifs ou erronés). Ces fragilités, qui traversent l'ensemble de l'épreuve, apparaissent encore plus visibles lors de cet échange final où le jury peut questionner librement.

2. Analyse insuffisamment distanciée ou peu approfondie

Plusieurs jurés regrettent que la **prise de recul sur l'entretien conduit et sur le rapport rédigé** manque de profondeur. Les candidats restent souvent au niveau de la description de ce qui s'est passé, sans véritable analyse critique de leurs choix ni identification des alternatives possibles. L'absence d'approfondissement par rapport à ce qui a déjà été présenté en séquences 2 et 3 est explicitement signalée.

3. Difficulté à entrer en controverse professionnelle

Certains candidats peinent à **s'engager dans un véritable débat professionnel** avec le jury : posture défensive face aux remarques, difficulté à faire évoluer son analyse sous l'effet des questionnements, voire — dans quelques cas — tentative de reporter la responsabilité d'un entretien peu concluant sur le PE observé. À l'inverse, d'autres restent trop passifs et attendent les relances sans développer leur pensée de façon autonome.

4. Références théoriques mal maîtrisées ou citées sans cohérence

Des candidats mentionnent de nombreuses lectures ou références sans que celles-ci s'articulent de façon cohérente avec le propos. Les jurés signalent des **citations de chercheurs ou d'auteurs sans lien réel avec les questions posées**, des connaissances parcellaires présentées pour montrer ce qui a été appris pendant la préparation plutôt que pour éclairer réellement l'analyse. La maîtrise des concepts du consensus académique est jugée insuffisante.

5. Structuration de la présentation insuffisante

Plusieurs jurés notent des **présentations mal structurées** : propos peu organisés, répétitifs par rapport au rapport écrit, parfois descriptifs sans intérêt analytique pour le jury, ou au contraire trop scolaires et pré-formatés (diaporamas standardisés avec les mêmes items d'un candidat à l'autre). La capacité à conclure et à synthétiser son propos de façon percutante fait souvent défaut.

6. Projection dans le métier de formateur trop étroite

La **projection dans les missions de formateur** reste souvent centrée sur l'accompagnement des PES et néo-titulaires, sans envisager la diversité des publics et des situations de formation : accompagnement d'enseignants expérimentés, gestion de réticences ou de résistances, adaptation à des contextes variés. L'élargissement à d'autres cycles que celui pratiqué par le candidat est souvent insuffisant.

7. Gestion du stress et de la communication

La **gestion du stress** lors du questionnement du jury est citée par quelques jurés comme un facteur fragilisant, se traduisant par des réponses trop longues et évasives, une communication peu fluide, ou des difficultés à rester précis et concis sous la pression de l'échange.

Conseils aux candidats

1. Approfondir réellement la didactique — lire ne suffit pas

Le conseil le plus répété, avec une insistance particulière de plusieurs jurés, est de **travailler sérieusement la didactique des disciplines**, notamment en maternelle et dans les cycles que le candidat ne pratique pas. Un juré le formule sans détour : « Travailler la didactique ! Lire un document n'est pas suffisant. » Il s'agit d'une appropriation en profondeur — capable de mobiliser des exemples concrets, d'illustrer ses propos, et de répondre avec précision aux questions du jury — et non d'une connaissance superficielle destinée à être « récitée ».

2. Préparer une analyse distanciée de l'entretien conduit

Les jurés recommandent aux candidats de **préparer soigneusement leur prise de parole en début de séquence 4** : analyser leur entretien avec recul, mettre en évidence les intentions et la réalité de la conduite, identifier les écarts éventuels et ce qui aurait permis de les réduire. Un conseil pratique : prendre des notes immédiatement après l'entretien conseil avec le PE visité, « à chaud », avant que les impressions ne s'effacent — sur la pertinence des choix, la répartition de la parole, la compréhension des conseils par l'enseignant.

3. Utiliser le temps entre les séquences pour approfondir

Plusieurs jurés soulignent que **le temps séparant les séquences 2 et 4 est une ressource** à exploiter : approfondir ses connaissances didactiques et pédagogiques sur la notion abordée, analyser sa conduite d'entretien, effectuer de nouvelles lectures ciblées. Les candidats qui arrivent en séquence 4 avec une réflexion enrichie par rapport à ce qui a été produit en séquences 2 et 3 se distinguent nettement.

4. Répondre à bon escient, de façon précise et argumentée

Les jurés attendent des réponses **ciblées, structurées et illustrées d'exemples concrets**, et non des discours généraux ou plaqués. Il s'agit de s'appuyer sur des ressources pertinentes pour éclairer les questions posées — pas d'étaler ce qu'on a appris pendant l'année. Oser donner son avis et défendre une position argumentée est également encouragé, plutôt que de rester dans des réponses vagues.

5. S'ouvrir à la controverse et aux remarques du jury

Les candidats sont invités à **adopter une posture d'écoute active et d'ouverture** face aux questionnements du jury : ne pas se braquer, accepter de revisiter son analyse, intégrer les remarques pour faire évoluer sa réflexion. Cette capacité à enrichir sa pensée sous l'effet de l'échange est précisément ce que le jury cherche à observer dans cette séquence.

6. Se projeter de façon large dans les missions de formateur

Les jurés conseillent d'**élargir la projection professionnelle** au-delà de l'accompagnement des seuls PES : envisager la diversité des missions du formateur, les différentes postures à adopter selon les publics (enseignants débutants, expérimentés, résistants...), et réfléchir au sens profond de l'accompagnement d'un jeune enseignant, au-delà de l'image parfois réductrice du PEMF. La question « Quel formateur est-ce que je souhaite devenir ? » est posée comme horizon de réflexion.

7. Éviter le jargon et les références vagues

Les jurés recommandent de **ne pas jargonner** et de s'appuyer sur des références peu nombreuses mais maîtrisées et bien choisies — tirées des guides Éduscol ou de la recherche — plutôt que de citer de nombreux auteurs sans cohérence. La clarté et la capacité à illustrer concrètement son propos priment sur la démonstration d'érudition.

Épreuve complémentaire de spécialisation

L'épreuve complémentaire n'a été passée par aucun candidat dans les jurys ayant répondu au questionnaire.

Observations complémentaires

1. Posture générale des candidats : des formateurs en construction

Une remarque synthétique formulée par un juré résume bien le tableau d'ensemble : les candidats observés sont des **enseignants dont les gestes professionnels en classe sont d'excellente qualité**, mais qui, dans la relation à l'adulte — au cœur du métier de formateur — ont encore besoin de construire des savoir-être adaptés. Cette tension entre compétences d'enseignant et compétences de formateur traverse l'ensemble des retours de la session.